

PLU de Villeneuve-le-Roi :

Lettre ouverte du conseiller départemental et des élu-e-s de l'opposition municipale au Président et aux conseillers de l'EPT Grand-Orly seine Bièvre

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les conseiller-e-s,

La Loi Notre a confié à la Métropole du Grand Paris et à ses établissements publics territoriaux la compétence en matière de plan locaux d'urbanisme.

A ce titre, vous aurez à examiner et à voter, ce mardi 26 septembre 2017, le projet de Plan local d'urbanisme de Villeneuve-le-Roi.

Comme beaucoup d'entre vous, nous sommes attachés à la proximité et au fait communal. Ainsi, nous déplorons le transfert de la définition des règles d'urbanisme aux EPT.

Mais dès lors que la Loi a établi une nouvelle répartition des compétences et que vous avez à délibérer sur les plans locaux d'urbanisme, il nous semble que les élu-e-s de l'établissement public territorial au sein duquel vous siégez ne peuvent rester spectateurs d'une décision qui les engage.

Or, en l'espèce, le projet de PLU de Villeneuve-le-Roi tel qu'il vous est soumis est extrêmement préoccupant.

Sur la forme d'abord puisqu'il n'a fait l'objet d'aucune concertation sérieuse. La consultation publique a été confidentielle, sans publicité ni communication municipale pour inviter les habitants à y participer.

Les débats au sein du conseil municipal ont été réduits à leur plus simple expression à tel point qu'à défaut d'avoir soumis au vote le projet afin de formaliser un avis, le maire de la commune a été contraint à réunir une seconde fois l'assemblée communale pour un simulacre de débat.

Pour marquer leur désaccord avec ces méthodes, la quasi totalité des élu-e-s de l'opposition municipale ont d'ailleurs choisi de ne pas siéger à cette séance.

Surtout, sur le fond, le projet de PLU de Villeneuve-le-Roi qui vous est soumis est extrêmement préoccupant pour l'avenir de notre ville, marquée par son tissu pavillonnaire d'une part, sa proximité de l'aéroport d'Orly dont il subit les nuisances d'autre part.

En effet, à titre de simple exemple, dans le quartier de la Carelle, il prévoit la construction de centaines de logements en lieu et place des entreprises installées sur le foncier concerné et à proximité immédiate d'un dépôt pétrolier classé Seveso 2.

Dans le quartier de la Grusie, en limite du périmètre aéroportuaire, il envisage la disparition du complexe sportif de la Grusie, seul poumon vert de ce secteur au profit, là encore, de promotions immobilières.

Il ne protège sérieusement ni le patrimoine historique ou végétal de la Ville, ni son environnement.

Il ne met en cohérence l'accroissement de plusieurs milliers d'habitants de sa population, dans le périmètre du plan de gêne sonore de l'aéroport, ni avec la préservation des nuisances ni avec le niveau des équipements publics nécessaires.

En réalité, ce PLU signe tout à la fois la disparition d'installations d'intérêt général, la réduction de la part des logements sociaux qui passerait sous la barre des 20%, la disparition d'entreprises et des centaines d'emplois afférents et la modification profonde de l'identité pavillonnaire et de la dimension humaine qui font l'originalité de notre commune.

Ces modifications lourdes des perspectives urbanistiques – que nous combattons – mériteraient une véritable concertation, ouverte à tous les habitants qui devraient être en situation de mesurer ses impacts réels de ces choix.

Celle-ci n'a pas eu lieu et l'adoption de ce PLU en l'état validerait le coup de force démocratique du Maire de Villeneuve-le-Roi.

C'est pourquoi, au nom de la démocratie locale et de la défense des intérêts de notre commune mais aussi du territoire dont vous êtes les élu-e-s, nous vous appelons solennellement à rejeter le projet de plan local d'urbanisme de Villeneuve-le-Roi tel qu'il vous est soumis.

Vous remerciant de l'attention que vous porterez à notre appel, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les conseillers, l'expression de notre meilleure considération

Villeneuve-le-Roi, le 25 septembre 2017,

Daniel Guérin, Vice-président du Conseil départemental du Val-de-Marne, Conseiller départemental de Villeneuve-le-Roi

Béatrice Bidoux, *Conseillère municipale de Villeneuve-le-Roi*

Eric Chamault, *Conseiller municipal de Villeneuve-le-Roi*

Marie-Christine Francini, *Conseillère municipale de Villeneuve-le-Roi*

Rachid Hallaf, *Conseiller municipal de Villeneuve-le-Roi*

Rosandre Valleray, *Conseillère municipale de Villeneuve-le-Roi*